



AURIGNAC
UNE COMMUNE DES
TERRES D'AURIGNAC

Journal Municipal d'Aurignac

octobre 2025

Inf'Aurignac

N°29

L'édito du Maire

Comme chaque année, nous vous rendons compte du budget de la commune et de notre gestion financière.

Ce journal clôture le travail mené depuis bientôt 6 ans.

Mon ambition de Maire a été de conforter Aurignac dans son bassin de vie. L'élaboration et la conduite du projet pour Aurignac contribuent à la recherche du meilleur « vivre ensemble » des habitants de notre territoire rural.

Les résultats montrent qu'Aurignac bénéficie aujourd'hui d'une situation budgétaire suffisamment solide pour pouvoir envisager des projets d'envergure au service de la qualité de vie locale.

Nous n'avons engagé que des projets pour lesquels nous avons l'assurance des financements.

Dans un contexte où les subventions de nos différents partenaires sont contractées, nous avons agi pour conforter notre capacité d'autofinancement.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement, sans altération de la qualité de service, permet de significativement abonder notre réserve d'investissement, réduisant ainsi l'impact des emprunts sur vos contributions fiscales.

Une équipe professionnelle d'agents communaux dotés en matériels et socialement reconnus est un gage d'efficacité du service rendu à nos concitoyens.

Ces choix de gestion, portés par un conseil municipal uni, constituent les bases du développement de votre village.

Combien d'hommes et de femmes bien longtemps avant nous, ont foulé de leurs pas cette terre, ces chemins, ces rues ... les nôtres, depuis des siècles et des millénaires ?

Et de tous temps des enfants, des adultes et puis des vieux, vivant en même temps sur ces mêmes lieux. Comment faisaient-ils pour vivre ensemble ?

Les historiens retracent et les musées exposent l'organisation de la vie des individus d'un même territoire : comment vivaient les Aurignacais, il y a mille ans ? Ça, c'est l'Histoire. Mais comment vivront les Aurignacais demain ? Ça, c'est la politique, c'est le sens du projet que nous menons avec l'équipe municipale depuis 2020, pour accompagner le quotidien et préparer le futur des Aurignacais.

Cet Inf'Aurignac vous rend compte des actions réalisées en 2024 et de celles projetées en 2025. Ainsi en a-t-il été pour chacune des 5 dernières années budgétaires.

Vous observerez que le contexte socio-économique a considérablement changé depuis 2020 dans le monde, en Europe, en France et bien sûr en Occitanie et en Haute-Garonne.

Et, comme toutes les communes, Aurignac a dû s'adapter, anticiper, calculer, recalculer, veiller à tout et toujours, pour assurer un service à toutes nos générations d'habitants et réaliser les opérations nécessaires pour une continuité de vie collective, le plus ensemble possible, aujourd'hui et demain.

Vous êtes informés des restrictions de dépenses publiques engagées par l'État et les répercussions pour les collectivités régionale et départementale avec, au bout, une baisse des dotations et des subventions pour les communes.

Alors, que faire ? Nous compter et compter sur nous-mêmes élus, agents municipaux, associations, opérateurs professionnels et tous les citoyens de tout âge. Compter aussi chacun des euros de nos charges budgétaires pour ne pas dépenser plus et ne pas augmenter vos contributions fiscales. Nous l'avons fait tous ensemble et pour cela, merci !

Au bilan de 2024, nous pouvons souligner la grande opération de l'école maternelle : Aurignac dispose désormais et pour quelques décennies d'un équipement de qualité pour l'entrée de ses plus jeunes enfants dans le monde de l'apprentissage ; l'idée d'adapter l'école élémentaire est lancée. La transformation de l'ancienne salle paroissiale en espace d'activités diversifiées viendra bientôt apporter une réponse aux attentes de vie sociale de notre village.

L'initiative du Conseil Municipal des Jeunes pour le city-stade crée un nouveau support d'activité physique pour le loisir, l'entraînement ou le maintien en bonne santé de tous.

Aurignac appuyant une partie de son activité économique sur la fréquentation touristique, les visites et les séjours des amateurs d'activités de pleine nature ou de connaissance culturelle, l'évolution des équipements du camping municipal est un gage de meilleure qualité d'accueil pour une meilleure notoriété.

Il en sera de même lorsque l'espace de l'Allée de la Merci présentera ses aménagements et équipements à la fois pour l'agrément de ses habitants permanents et pour nos visiteurs.

Et aussi, parce que toujours attachés au mieux vivre tous ensemble, il faut noter la décision, in fine, de l'AGAPEI de conserver toute l'activité médicosociale du Comtal à Aurignac.

Jean-Michel LOSEGO

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

L'intégralité des données chiffrées du Compte Administratif 2024
est consultable sur le site aurignac.fr dans les comptes rendus des conseils municipaux.

L'exercice budgétaire 2024 s'est terminé avec un résultat de fonctionnement **positif de 113 000 €**.

Ce résultat est un signe de solidité des finances de la commune, dans un contexte financier très contraint pour les collectivités et en dépit d'une inflation de 6% sur les charges générales. Cumulé avec ceux des années précédentes, **le résultat effectif est de 610 000 €**. Ce résultat est obtenu **sans avoir augmenté le taux de fiscalité communale**.

Il est ainsi possible de couvrir le besoin de **146 000 € pour l'équilibre du financement de la section d'investissement*** et d'envisager l'avenir financier de la commune avec sérénité. Il est à noter qu'en **2024**, le recours à l'emprunt pour financer les deux opérations d'importance du cheminement doux et de la rénovation de la maternelle a été réalisé dans une conjonction favorable : plusieurs emprunts s'éteignant, **la dette ne s'est ainsi pas alourdie**.

**Le financement de la section d'investissement illustre les mécanismes classiques de financement de l'activité communale par lequel la constitution d'un excédent de fonctionnement permet de financer les travaux de la collectivité.*

L'école maternelle Joséphine BAKER

Aurignac peut désormais garantir l'accueil des classes maternelles pendant plusieurs dizaines d'années pour la scolarisation de plusieurs centaines d'enfants du secteur. Cette opération d'amélioration des conditions d'utilisation et d'adaptation aux conditions environnementales à venir restera un point d'orgue de ce mandat, avec toute l'attention municipale :

- La rénovation complète des locaux permet un usage confortable aux enfants et aux équipes pédagogiques,
- La rénovation énergétique offre des conditions adaptées à l'évolution du climat.

L'initiative de végétalisation de la cour d'école créera des espaces ludiques et pédagogiques et marque résolument une nécessaire adaptation au changement climatique. Ce projet, piloté par le CAUE 31 et en lien avec l'équipe enseignante, est en cours.

En extérieur, sur le côté du boulevard Adoue, l'entrée et les abords, entièrement repensés en adéquation avec l'évolution de l'urbanisation, proposeront un espace végétalisé dès cet automne.

La Municipalité, affirmant le rôle primordial de l'école républicaine, laïque et gratuite pour la pérennité d'une société démocratique formant des citoyens instruits, a voulu renforcer cet équipement structurant de notre territoire rural pour lequel elle a investi 347 320 €HT, avec des subventions de l'État, de la Région, du Département et de la SC pour 277 300 € (79,8%) et donc un reste à charge de 70 000 € (20,2%).



L'ancienne salle paroissiale

L'ancienne salle paroissiale doit devenir un outil de cohésion sociale au cœur du village et au service de tous. C'est pourquoi elle devrait bientôt changer d'appellation et le conseil municipal se positionnera sur la proposition du Maire de la dénommer Espace Raymonde VIE en hommage à la jeune résistante devenue plus tard aurignacaise et ayant vécu tout proche de cette salle.

L'endroit est agréable et facile d'accès. Les locaux seront au service de la vie municipale, associative ou privée (location possible pour les événements familiaux). Avec une capacité d'accueil augmentée jusqu'à 100 personnes, équipé d'un espace « traiteur » et d'espaces de stockage dédiés, ce lieu apportera un service nouveau, aux normes. Par sa proximité aux écoles, les enseignants pourront mieux développer l'accès des élèves à la culture et à des événements de toute nature.

La consultation des entreprises est prévue pour la fin de l'année et les travaux pour 2026. Le cahier des charges des réalisations a priorisé le développement durable et l'adaptation au changement climatique avec, notamment, la pose de panneaux photovoltaïques et une cuve de récupération des eaux pluviales.



BUDGET PRIMITIF 2025

L'intégralité des données chiffrées du Budget Primitif 2025
est consultable sur le site aurignac.fr dans les comptes rendus des conseils municipaux.

Pour la 8^e année consécutive, **la commune d'Aurignac n'a pas augmenté ses taux de fiscalité**, le budget intégrant seulement la hausse de 1,82% des bases décidée par l'Etat.

Afin de poursuivre sa **politique d'équipement**, le conseil municipal, comme en 2024, a décidé d'affecter 100 000 € de son excédent de fonctionnement à sa section d'investissement. Les **investissements d'achats** lors des changements d'équipements et installations conduisent désormais **toujours à de futures économies**, à la fois financières et écologiques : on peut citer la rénovation de l'éclairage des installations sportives (tennis et boulodrome) ou des édifices (église et donjon) ou encore, l'économie de ressources en eau (citernes de captage d'eau pluviale).

Les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement sont d'autant plus **poursuivis** qu'en 2025 la Commune soutient la relance du Jumelage avec Benabarre, accompagne la MARPA dans son projet de clôture complète du terrain de l'établissement et, comme tout particulier, doit assumer son branchement au nouveau réseau d'assainissement de la Fontaine vieille pour le camping et le terrain devant accueillir le Comtal.

Au programme des réalisations de 2025 : la construction d'un city-stade, l'engagement de la rénovation complète de l'ancienne salle paroissiale, des aménagements incombant à la commune en accompagnement des travaux routiers décidés par le Conseil Départemental, le lancement d'études pour la requalification du site de l'Allée de la Merci (ancienne salle des fêtes) et de nouvelles plantations d'arbres dans la ville.

Requalification de l'ancienne salle des fêtes et de l'Allée de la Merci

Ce projet d'envergure pour la qualité de vie et la notoriété de notre village doit devenir une réalité.

En 2025, nous engageons budgétairement et techniquement l'étude de ce grand projet. Nous avons fait valider notre volonté à nos partenaires habituels.

L'Association de Sauvegarde du Vieil Aurignac (ASVA), partenaire naturel du « vieil Aurignac », accompagne la Mairie depuis le début dans ce travail de réflexion ; par ailleurs, l'ASVA a décidé d'un soutien financier pour la réalisation.

Sous l'égide de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), un cahier des charges a été rédigé en étroite collaboration par les services de la Mairie, l'ASVA et les architectes-conseil et paysagistes-conseil de l'État, en vue du meilleur usage de cet espace vacant. Ainsi, respecter l'esprit de ce lieu historique de déambulation dans ce site remarquable et le faire vivre en créant un espace culturel et convivial pour nos associations aurignacaises est l'ambition générale du projet.



Le camping « Les petites Pyrénées »



Le taux de fréquentation du camping municipal reste stable sur les 3 dernières années ; on note une assiduité pour des publics dédiés tels que les cavaliers, les randonneurs et les cyclotouristes. Les familles, les groupes d'enfants, les visiteurs étrangers reviennent également avec plaisir pour les vacances. Les personnes en déplacement professionnel apprécient la qualité de vie « en extérieur » (tarif de location, agrément de l'ambiance de détente et de rencontre).

Tous plébiscitent le charme de l'endroit, la disponibilité et la courtoisie du gérant, la convivialité des échanges entre campeurs. Le renouvellement des arbres s'est poursuivi cette année, avec l'abattage des sujets dangereux et leur remplacement. L'investissement, la maintenance et les réparations

favorisent l'activité économique. Tous ces éléments conjugués confortent notre démarche d'affirmation d'un camping non standardisé offrant des équipements adaptés à des publics variés.

Pour le confort des cavaliers et de leur monture, la pose du paddock (le premier installé sur le territoire com-mingeois) offert par le Comité Départemental du Tourisme Équestre est essentiel. Cette amélioration de l'accueil équestre se poursuit : sécurisation, accès à l'eau, signalétique et gestion des équipements. L'installation d'un conteneur offrira bientôt aux cavaliers un espace de rangement pour leurs matériels.

Les cyclistes trouveront, bientôt également, une installation technique dédiée répondant à leurs attentes exprimées pour conforter leur qualité de séjour.

Au titre des clients réguliers, les camping-caristes (qui mentionnent le site d'Aurignac dans leurs échanges de groupes) font souvent état au gérant du manque d'une vraie aire d'accueil ; la mise en service d'installations et équipements ad hoc serait un atout local supplémentaire.



avant

Projet phare des jeunes élus, cette réalisation conforte la volonté inclusive municipale et enrichit l'offre publique. Il devient sans aucun doute un élément naturel du bien-vivre ensemble.

D'un coût total de 130 000 €HT, il a été subventionné à quasiment 80% par l'Agence Nationale du Sport, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges, 20% restant à la charge de la Mairie.

À la lecture de ce 29^{ème} numéro d'Inf'Aurignac, vous avez pu suivre la dynamique que nous avons exercée pour la gestion des affaires publiques d'Aurignac depuis 2020, en veillant à ne pas alourdir votre contribution fiscale.

[illegible]

Chaque opération, acquisition mobilière ou immobilière, travaux et aménagements, achats de matériels et équipements, a été entreprise seulement avec la certitude de son financement et en limitant les emprunts bancaires. Au résultat, vous constaterez que les finances d'Aurignac sont en santé, que des travaux ou aménagements modifient différents lieux et leurs voiries de desserte.

